

Affaires économiques

L'importance des questions économiques dans les relations internationales rend de plus en plus confuse la distinction traditionnelle entre les aspects politique et économique de la politique étrangère. Le Livre blanc de 1970 voyait dans la politique extérieure du Canada la promotion à l'étranger des objectifs nationaux; il n'est donc pas étonnant que les préoccupations nationales croissantes face à des sujets tels l'inflation, les investissements, le prix des denrées et les percées économiques étrangères, se soient reflétées dans la conduite de la politique extérieure du pays. L'état troublant actuel de l'économie mondiale de même que la structure de l'économie canadienne, qui dépend largement des exportations pour préserver le niveau de vie des Canadiens ont suscité deux impératifs. Premièrement, les Canadiens doivent faire des efforts intenses et soutenus pour favoriser la coopération et trouver des solutions aux problèmes économiques internationaux au sein des organisations multinationales. En second lieu, les politiques nationales et les relations bilatérales doivent être orientées à court terme vers une réduction des effets

économiques néfastes pour le pays et, à long terme, vers un raffermissement de la structure et de la capacité de l'économie canadienne de sorte qu'elle puisse continuer d'apporter la prospérité aux Canadiens. L'aptitude du Canada à jouer un rôle international significatif dans presque tous les secteurs des relations internationales, en particulier lorsqu'il s'agit de partager ses richesses avec des pays moins fortunés, dépend de sa réponse à ces deux impératifs.

Consultations internationales

Le Canada a participé à toute une gamme de discussions bilatérales et multilatérales en 1974. Les préparatifs en vue des négociations commerciales multilatérales du *Tokyo Round* se sont poursuivis au cours de l'année. Le Comité canadien des tarifs douaniers et du commerce a recueilli l'opinion des milieux intéressés sur la position que le Canada devrait adopter au cours de ces négociations. La Loi sur le commerce, adoptée par les États-Unis à la fin de décembre, a préparé la voie aux négociations importantes qui doivent se dérouler à Genève au début de 1975.



Ce projet d'auto-assistance de Care-Canada montre bien la collaboration qui existe, au Bangladesh, entre le gouvernement canadien et les organismes privés.